

L'Algérie vote par oui sur une résolution de l'ONU relative à l'arrêt des exécutions

L'Algérie a voté mercredi, par oui avec 122 autres pays sur une résolution de l'ONU relative à l'instauration d'un moratoire sur les exécutions dans l'objectif d'abolir totalement la peine de mort, indique Amnesty International dans [un communiqué](#).

''Lors de sa séance plénière, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté le 16 décembre une résolution relative à l'instauration d'un moratoire sur les exécutions dans l'objectif d'abolir totalement la peine de mort : 123 États se sont prononcés en faveur de cette proposition. En 2007, la première fois qu'une résolution sur un moratoire pour les exécutions a été adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU, 104 États seulement avaient voté pour'', indique l'ONG.

Selon cette dernière, le nombre d'États qui votent en faveur des résolutions de l'ONU visant à mettre fin aux exécutions dans le monde entier ne cesse d'augmenter, signe que le consensus grandit vers la suppression définitive de la peine de mort, a déclaré Amnesty International le 16 décembre 2020.

Depuis 2007, l'Assemblée générale a adopté huit résolutions appelant à un moratoire sur les exécutions en vue d'abolir la peine de mort. Le nombre d'États votant en faveur de ces résolutions est passé de 104 en 2007 à 121 en 2018 et 123 en 2020.

Les résolutions de l'Assemblée générale des Nations unies ont un poids moral et politique considérable, note la même source. L'examen récurrent de projets de résolution sur cette question a permis de maintenir l'abolition de la peine de mort au rang de priorité en matière de droits humains pour la communauté internationale, précise Amnesty International.

La dernière résolution a été proposée par le Mexique et la Suisse au nom d'un groupe de travail interrégional d'États membres, et coparrainée par 77 États.

D'après Amnesty, une minorité de pays (38) a voté contre la proposition et 24 ont choisi l'abstention. Certains États qui avaient voté pour ou s'étaient abstenus en 2018 ont aujourd'hui voté contre la résolution, notamment Antigua-et-Barbuda, la Dominique, la Libye, le Pakistan, Tonga et l'Ouganda. Le Niger est passé d'un vote favorable en 2018 à l'abstention en 2020.